



# Victor LIOTARD,

## Pharmacien de la Marine, Gouverneur Général des Colonies (1858-1916)

Michel Sardet (Bx 52)



Les îles du Salut, mais du péril jaune ! (Aquarelle de B. Maistre).

Victor Théophile Liotard est né le 17 juillet 1858 à Chandernagor, il est le fils d'un planteur qui avait perdu sa fortune dans le commerce de l'indigo. Quatrième enfant d'une famille installée en Inde depuis trois générations, Victor, orphelin à l'âge de 9 ans, est pris en charge par un médecin de la Marine en service à l'hôpital de Chandernagor, le docteur Massiou, qui le ramène en Saintonge. À la mort de ce protecteur, il est adopté par un pharmacien, Gilbert, dont la famille se trouve à Pont l'Abbé d'Arnoult en Charente-Maritime et c'est un autre pharmacien ayant son officine à Rochefort, M. Oui, qui prend ensuite le relais de son éducation.

Le jeune homme passe son baccalauréat en 1877 et entre à l'École de médecine navale de Rochefort l'année suivante. Il en sort aide-

pharmacien en 1881. De mai 1882 à mai 1883 Liotard est affecté en Guadeloupe où il est confronté à une épidémie de fièvre jaune. Il revient en France au bout d'un an et obtient le diplôme de pharmacien de 1<sup>re</sup> classe à la faculté de Bordeaux le 25 juillet 1883. Il retourne en Guyane en mars 1884 où il contracte lui-même la fièvre jaune aux îles du Salut ce qui entraîne son inaptitude au service colonial en septembre 1885.

### Premières missions africaines

Pourtant il est désigné un an plus tard, en septembre 1886, pour le Haut-Sénégal. Il part de Kayes le 6 mai 1887 rejoindre une colonne militaire lancée depuis Bakel à la poursuite du

marabout Mahmoud Lamine. Il est investi le 18 décembre suivant d'une mission à la fois politique, géographique et scientifique en



Le bassin hydrologique des fleuves Ogooué et Congo.

Gambie. Il y prospecte les deux rives du fleuve et effectue entre autres des relevés topographiques qui serviront ensuite à l'établissement d'une carte de la région. À son retour à Kayes, Liotard rédige son rapport en y adjoignant une étude géologique du bassin de la Gambie et de la flore du Soudan français. Ce travail lui vaut un témoignage de satisfaction de la part du lieutenant-colonel Gallieni, commandant supérieur du territoire. Après avoir séjourné au Soudan en 1888 on le retrouve à Libreville au Gabon où il va organiser le service de la pharmacie et réaliser une étude hydrologique publiée dans les *Archives de Médecine Navale* en 1891 « Analyse des eaux du Gabon et du Congo ». Nommé pharmacien auxiliaire de 2<sup>e</sup> classe de la Marine le 24 février 1888, Liotard demande durant son séjour à Libreville à passer dans le Corps de Santé des colonies où il est promu pharmacien de 2<sup>e</sup> classe le 25 juin 1891.

C'est l'époque, entre 1886 et 1898, où règne une grande fébrilité dans les chancelleries européennes. En Afrique, l'Allemagne, le Portugal, l'Italie et la Belgique sont en concurrence avec la France et l'Angleterre. Cette dernière en particulier rêve de réaliser la jonction du Cap au Caire par la route *all red*. Les militaires de l'État indépendant du Congo du roi Léopold II déploient aussi une intense activité dans les hautes régions de l'Oubangui et dans le Bahr el Ghazal. Dans ce contexte Pierre Savorgnan de Brazza, alors commissaire général du Congo français, demande dès 1890 à Victor Liotard qu'il apprécie tout particulièrement d'étudier l'hydrographie du Congo mais surtout de rechercher les possibilités d'extension vers le bassin du Haut-Nil. Parallèlement le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts lui confie le 17 juin 1891 la mission d'explorer la région de l'Oubangui, l'accord franco-belge de 1887 garantissant des droits à la France sur la rive droite du fleuve Congo conformément au traité de Berlin de 1885.

## Lieutenant-gouverneur du Haut-Oubangui

Liotard est donc détaché en position hors-cadre pour servir au Congo sous les ordres de Brazza et devient Commissaire du gouvernement pour la région du Haut-Oubangui en décembre 1891. Il s'agit d'organiser le pays mais aussi de progresser vers le bassin du Nil en créant au fur et à mesure des postes et points d'appui sans pour autant négliger d'effectuer des recherches hydrographiques et ethnographiques. C'est ainsi que le 29 juin 1892, Liotard établit un protectorat sur le territoire du sultan Gondo.

Cependant en 1893, l'État indépendant du Congo, propriété personnelle du roi Léopold de Belgique, remet en cause la convention signée en 1887 en venant occuper la rive



Les rives de l'Oubangui (Aquarelle de B. Maistre).

droite de l'Oubangui appartenant en principe au Congo français selon les dispositions du traité de Berlin. Victor Liotard est alors chargé par Brazza de défendre sur place les intérêts de la France. Le plein succès remporté dans cette délicate intervention lui vaut la croix de chevalier de la Légion d'Honneur et sa promotion au grade de pharmacien de 1<sup>re</sup> classe des colonies le 10 juillet 1894. En conséquence le nouvel accord franco-belge du 14 août 1894 rétablit les droits territoriaux de la France dans le Haut-Oubangui tels qu'ils avaient été définis lors de la convention de 1887. Il fixait comme limite septentrionale des États congolais le cours de l'Oubangui et celui du M'Bomou, son affluent supérieur, abandonnant à la France le bassin du Bahr el Ghazal. Le 20 octobre 1894, Liotard, qui vient de démissionner de l'Armée, est nommé officiellement lieutenant-gouverneur du Haut-Oubangui sous l'autorité de Brazza, Commissaire général pour le Congo français. Les instructions sont toujours de poursuivre la

route vers le Nil. Malgré les bandes Mahdistes qui terrorisent le pays, Liotard progresse méthodiquement et occupe plusieurs villages le long du M'Bomou comme Bangassou, Rafai et Sémio en pratiquant une politique pacifique consistant à passer des traités avec les sultans locaux. Ainsi, le 11 décembre 1894, le sultan Sémio renonce à ses droits sur les territoires situés au nord du M'Bomou. Il procède de même avec le sultan Rafai puis crée en avril 1895 un poste militaire dans la région du Souh à Dem-Ziber, autrefois capitale de la province du Bahr el Ghazal. Il fait encore occuper Tamboura par le capitaine Hossinger en mars 1896 après avoir conclu un accord avec le sultan du lieu le 16 février établissant un protectorat sur la région.

Le voilà ainsi implanté dans le Bahr el Ghazal, dans le bassin du Nil, à seulement 10 jours du grand fleuve. Ces résultats décisifs permettent dès lors d'espérer pouvoir relier la colonie du Congo à la Côte des Somalis.

## Liotard et la Mission Marchand

Liotard est donc tout près du but quand le ministre des Colonies, Pierre-Paul Guieyesse du cabinet Léon Bourgeois lui fait connaître le 24 février 1896, la décision du gouvernement de renforcer la présence française dans la région et de lui adjoindre un militaire en la personne du capitaine d'Infanterie de Marine Marchand qui s'est précédemment illustré en Afrique noire au Soudan puis en Côte-d'Ivoire, affectation au demeurant instamment sollicitée par l'intéressé auprès du Ministère dans le but de poursuivre la grande aventure coloniale :

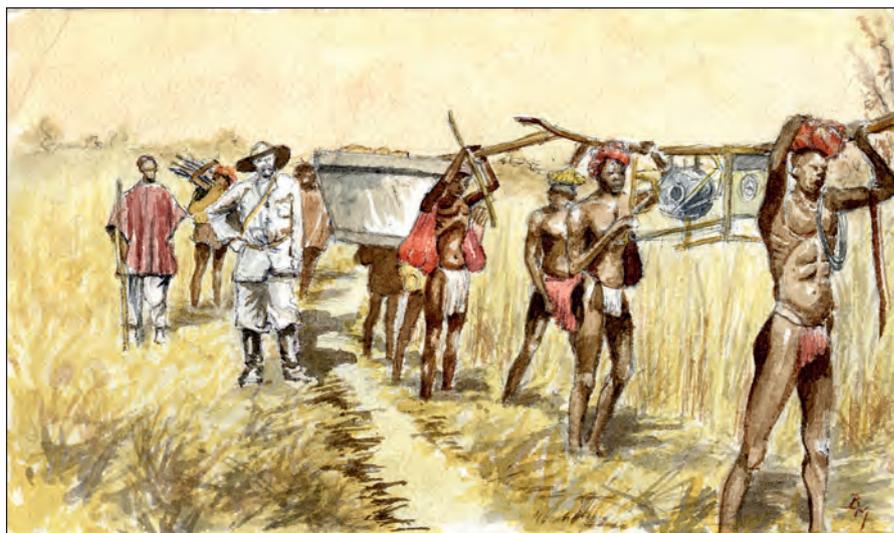
*« Le capitaine sera placé sous votre entière direction et vous demeurerez libre, sous votre responsabilité personnelle, de les employer au mieux des intérêts dans la région. Mais je dois appeler tout spécialement votre attention sur*



Carte de l'Afrique centrale au XVIII<sup>e</sup> siècle.

le prix qu'attache le gouvernement à voir se réaliser le programme de M. Marchand qui tient à exécuter le programme qu'il a décidé. Vous aurez à apprécier le moment où cet effort décisif pourra être fait avec le plus de chances de succès et la route qui se trouvera la meilleure pour la Mission. Si toutefois la situation politique dans le Haut-Oubangui ou les régions voisines du Nil vous paraissait rendre a priori impossible le succès de l'entreprise, vous auriez toute latitude pour empêcher qu'elle fût tentée et vous en informeriez le capitaine Marchand en lui donnant les raisons de votre détermination. Dans ce cas vous auriez à en référer immédiatement au Département. Notre action doit être politique et non administrative ».

Cette notification ainsi libellée plaçait Liotard dans une position quelque peu délicate puisque, même s'il gardait l'autorité administrative dans le Haut-Oubangui et si Marchand était théoriquement placé sous ses ordres, celui-ci en tant que chef de la mission militaire était doté sur place d'une grande liberté de manœuvre. Par arrêté du 22 juin 1896, le capitaine d'Infanterie de Marine, Jean-Baptiste Marchand est donc officiellement désigné comme adjoint au Commissaire du gouvernement dans l'Oubangui. Trois jours auparavant, le 19 juin, Victor Liotard a été nommé gouverneur de 4<sup>e</sup> classe des Colonies et aussitôt pourvu d'instructions. Il sera assisté sur place par le docteur Cureau promu



Le transfert du *Faidherbe* démonté du M'Bomou au Soueh... (Aquarelle de B. Maistre).

en la circonstance Délégué auprès du Commissaire du gouvernement pour assurer le contrôle de la route du Nil.

De son côté Marchand a pour mission d'atteindre Fachoda, petite localité située vis-à-vis du Nil, en aval du lac Nô, à l'embouchure du Bahr el Ghazal. C'est la raison pour laquelle, dès janvier 1896, le Ministère a décidé de porter la garnison de l'Oubangui à trois compagnies de tirailleurs sénégalais, l'une d'elles devant revenir au capitaine Marchand. L'épopée de la mission Congo-Nil

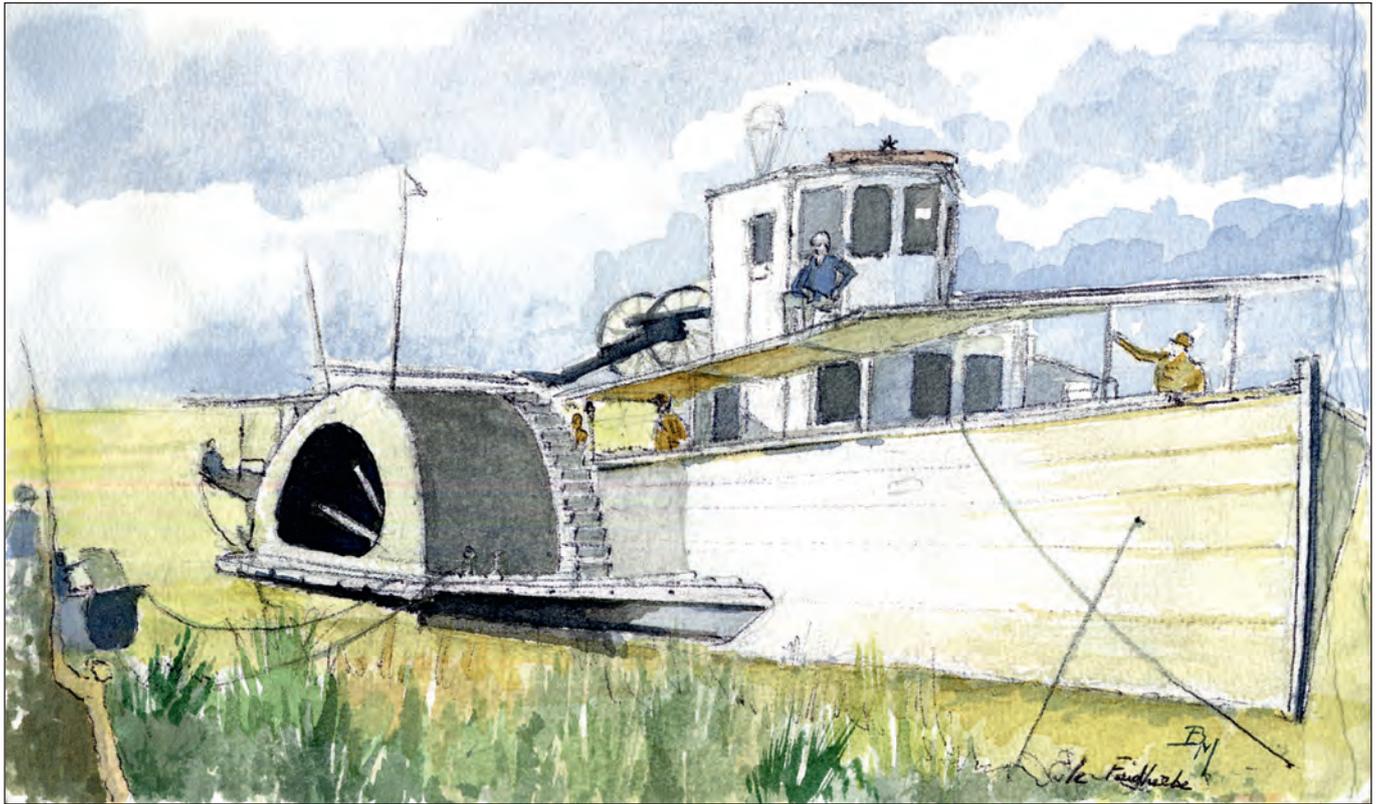
du capitaine Marchand a été en autres rapportée par l'un des acteurs principaux, le docteur Jules Émily, dans son livre *Fachoda (1896-1899)* (1). Partie début mai 1896 de Loango sur le littoral atlantique, où le *Stamboul* avait débarqué les 150 tirailleurs recrutés à Dakar, il faudra six mois pour atteindre Brazzaville distante de 600 km après avoir traversé la forêt du Mayombe. La poursuite du voyage va ensuite se réaliser en vapeur sur le fleuve Congo, de Brazzaville jusqu'à Bangui. Cette fois les 1 200 km de fleuve seront parcourus en 2 mois. Marchand embarque lui-même à Brazzaville sur *La ville de Bruges* en mars 1897, après le transfert des charges lors d'un précédent voyage en janvier. Fin mars 1897, toute l'expédition est rassemblée à Bangui. Marchand est entouré de ses principaux adjoints : le docteur Émily et les officiers Germain, Baratier, Mangin, Largeau.

Toutefois l'accès au bassin du Nil par Dem Ziber, un moment envisagé, s'avère très risqué à travers un pays désertique où sévissent des bandes rebelles avec de grosses difficultés à trouver des porteurs. Liotard, qui connaît bien la région, propose donc dès juillet 1896 d'opérer à partir de Tamboura, poste occupé depuis mars 1896 par le capitaine Hossinger, et d'emprunter la voie fluviale du Soueh, sous affluent du Nil, en vapeur ou à défaut avec des embarcations métalliques. Liotard est un homme prudent et avisé dont les qualités seront soulignées plus tard par l'administrateur Bobichon. Début avril 1897, à Bangui, Marchand se range à la proposition de Liotard et acquiert le petit vapeur *Faidherbe* pour naviguer sur le Soueh. Le transfert de la mission de Bangui au Soueh va demander



Parcours de la Mission Marchand de Longo à Brazzaville.

(1) Le docteur Émily (1866-1944), médecin de la mission Marchand, sera nommé le 1<sup>er</sup> janvier 1899 à l'issue de cette campagne médecin-major de 2<sup>e</sup> classe et promu médecin-major de 1<sup>re</sup> classe dans le nouveau Corps de Santé des troupes coloniales le 4 février 1902. Il est directeur du Service de Santé en Crête (1902-1904) puis en Chine avant de prendre la direction de l'hôpital militaire de Dakar (1907-1911) et ensuite celle du Service de Santé en Guinée. Durant la Grande Guerre il dirigera successivement le Service de Santé de la 2<sup>e</sup> division coloniale, du 2<sup>e</sup> Corps d'Armée coloniale, des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Corps d'Armées en 1918. Promu médecin général, il reçoit la croix de guerre et est fait commandeur de la LH. Nommé médecin général inspecteur en 1924 après avoir servi au Levant durant 3 ans, il sera admis en deuxième section en mars 1928 puis élevé à la dignité de grand officier de la LH en septembre. Membre puis président de l'Académie des sciences coloniales, il meurt le 16 décembre 1944. Outre son *rapport médical sur la Mission Marchand* (1900) il publia un *Journal de route* (1913) et *Fachoda* (1935).



Le *Faidherbe* dans le Grand Marais (Aquarelle de B. Maistre).

10 mois pour parcourir les 1 700 km de distance. La mission emprunte la voie fluviale de l'Oubangui puis celle de son affluent le M'Bomou. La région est soumise aux sultans Bangassou, Rafai, Sémio et Tamboura avec lesquels Liotard a précédemment conclu alliances et traités. Ce dernier et son personnel collaborent activement à l'entreprise.

L'avant-garde de la mission se trouve à Rafai le 5 juin 1897 et parvient le 27 du même mois dans le Bar el Ghazal. Elle s'installe d'abord dans la région du Haut-Soueh en juillet, dans le poste de Fort-Hossinger précédemment investi 18 mois plus tôt. Le 30 septembre est créé le poste des Rapides sur le Soueh puis celui de Fort-Desaix en aval le 29 novembre 1897. Mangin occupera Djour Ghattas le 1<sup>er</sup> avril 1898 et Meschra el Rek le 23 mai. Mais pour poursuivre la marche la participation du *Faidherbe* est indispensable. Or le problème est de faire passer le petit vapeur du M'Bomou dans le Soueh. Pour se faire on s'engage dans un affluent du M'Bomou, la Méré, jusqu'au plus près du Soueh. Mais il n'y a pas de rapport entre les cours d'eau. Le transfert va donc impliquer de démonter le vapeur en pièces détachées et d'acheminer celles-ci par voie terrestre au prix d'efforts inouïs. Celui-ci ne pourra d'ailleurs être remonté dans les eaux du

Soueh qu'en janvier 1898 en pleine saison sèche et il faudra encore attendre car la navigation sur le fleuve n'est évidemment possible qu'en période de hautes eaux à l'occasion d'une crue. En définitive le passage du *Faidherbe* du bassin de l'Oubangui dans celui du Nil aura demandé presque une année.

En dépit de ces aléas, le 4 juin 1898 la mission est réunie au complet à Fort-Desaix où le *Faidherbe* est enfin parvenu avec le gros de la troupe. On s'apprête alors à descendre le cours du Soueh. Dans le poste un petit chantier de constructions a pu livrer 28 pirogues au mois de janvier. La colonne est répartie en deux échelons, le premier avec Marchand, Baratier et Émily, le second avec Germain qui accompagne le vapeur. Pourtant il existe encore bien des inconnues. Émily exprime d'ailleurs ses inquiétudes ce même 4 juin au départ de Fort-Desaix :

*« Voici le jour du départ. J'ai quelque émotion à penser que nous ne savons pas où nous allons. Quelles difficultés n'allons-nous pas trouver sur notre route ? Le marais à traverser à cette époque de tornades quotidiennes, le chemin de la Meschra à trouver et plus loin le Nil, Fachoda. Qu'est-ce qui nous attend ? Mystère ! À la grâce de Dieu ».*

La traversée du Grand Marais sera effectivement une terrible épreuve qu'il commente

brèvement dans son *Journal*, le 12 juin, en plein marécage :

*« Nuée de moustiques, pas un moment de repos. On ne peut faire autre chose que de les chasser avec la main ou le mouchoir. Et nos Noirs à demi nus... Nous passons la nuit sur les embarcations entassés les uns sur les autres. Horrible ! ».*

Enfin le 25 juin, après 20 jours d'épreuve, ils débouchent sur une grande voie d'eau. Le lendemain, un détachement sous la conduite du docteur Émily poursuit jusqu'à l'île de Ghyrdiga sur le Bahr el Ghazal. Marchand l'y rejoindra le 29 juin après avoir récupéré Mangin à Meschra el Rek. La mission regroupée à Ghyrdiga touche alors au but au terme d'une longue et douloureuse épreuve singulièrement compliquée par la maladie et en premier lieu par le paludisme qui a touché de nombreux membres de l'expédition. Ainsi le 5 juillet, Marchand gagne la région du lac Nô et du Nil Blanc et le 10 juillet débarque avec ses compagnons à Fachoda.

Pendant ce temps, le 26 avril 1898, le lieutenant-général Liotard, toujours actif dans ses fonctions administratives, fixe les limites des territoires acquis qui s'étendent jusqu'au Nil Blanc. La région du Bahr el Ghazal représente en superficie le quart de la surface de la

(2) Adolphe Cureau (1864-1913), médecin de la Marine, servit d'abord au Gabon puis fut chef du Service de Santé à Brazzaville en 1891. Il participa à des explorations avec Brazza au Congo en 1893 avant de devenir adjoint de Liotard dans le Haut-Oubangui. Il succédera à ce dernier après son départ en septembre 1898 comme lieutenant-gouverneur du Haut-Oubangui et organisera l'évacuation de la région après Fachoda. Il entre dans l'Administration coloniale en 1900, sera lieutenant-gouverneur du Moyen-Congo en 1906 et gouverneur du même territoire en 1909. Malade, il prend sa retraite en 1911 et décède à Paris le 9 novembre 1913. Il est l'auteur de plusieurs articles et ouvrages touchant à la géographie, la cartographie et l'ethnographie de l'Afrique équatoriale.

France. Elle est divisée en 3 secteurs : Soueh (chef-lieu Tamboura), Bahr el Gazal (chef-lieu Djour Gattas) et Rohl (chef-lieu Ayack). Mais Liotard, épuisé, miné par la maladie, doit abandonner. Le 6 mai il transmet ses pouvoirs à son adjoint, le docteur Adolphe Cureau, en attendant de rentrer en France pour rétablir sa santé (2). Le drapeau français planté à Fachoda le 10 juillet ne flottera malheureusement que peu de temps, jusqu'au 11 décembre. Pour raison politique, la France a cédé devant l'Angleterre. Delcassé, ministre des Affaires Étrangères, a envoyé cette dépêche laconique : « *La situation oblige le gouvernement à évacuer Fachoda et vous prie de procéder à l'évacuation en France par l'Égypte* ». C'est une terrible humiliation pour tous ces hommes qui ont tant œuvré et tant souffert durant deux ans. Marchand abandonne donc le poste aux Anglais ce triste 11 décembre 1898. Il rentre par l' Abyssinie et Djibouti où il arrive le 17 mai 1899.

Le capitaine Roulet de son côté recevra l'ordre d'évacuer le bassin du Haut-Nil le 4 août 1899. Il écrira son amertume en février 1900 après l'évacuation du dernier poste :

« *La 11<sup>e</sup> compagnie de tirailleurs sénégalais dut refaire pas à pas en arrière et le cœur gros les étapes que, plein d'espérance, chacun avait franchies en marche triomphale augmentant peu à peu le domaine de la France. Elle eut la pénible mission d'amener les uns après les autres les pavillons qui flottaient sur cette terre un instant française* ».

La Convention franco-anglaise de mars 1899, suite aux événements de Fachoda, ramène l'Oubangui à ses limites de 1895. Toutefois quand il quitte son poste en septembre 1898 après avoir passé près de sept ans en Afrique centrale, Victor Liotard peut être fier d'avoir agrandi le domaine colonial de tout le Haut-Oubangui. À son retour en France, il est promu gouverneur de 3<sup>e</sup> classe le 6 octobre 1898. Le 8 juin suivant, il épouse en la chapelle Saint-Louis des Invalides, Madeleine Lachave, qui lui donnera 3 enfants : Louis-Victor (1904-1940) lui-même explorateur, Jeanne et Roger Liotard. La Société de géographie décerna en 1900 à Victor Liotard le prix Louise Bourbonnaud.

## Victor Liotard, gouverneur des colonies

Le 18 septembre 1900, Victor Liotard est nommé lieutenant-gouverneur du Dahomey et dépendances. Il s'occupe tout particulièrement des problèmes de transport et fait aboutir le projet du chemin de fer vers le Niger et celui prévu le long de la frontière anglaise. Il exerce cette fonction pendant près de 4 ans jusqu'en mars 1906. Entre-temps il assure en 1902 l'intérim du gouverneur général du Sénégal à Saint-Louis. Liotard est promu gou-

verneur des colonies de 2<sup>e</sup> classe par décret le 20 octobre 1901 puis de 1<sup>re</sup> classe le 21 janvier 1904. Le 7 juillet 1906, il est désigné comme gouverneur de la Nouvelle-Calédonie où il servira jusqu'au 18 février 1908. Il s'emploie sur place à la restauration des finances de la colonie, procède à l'ouverture de nouveaux établissements d'enseignement et à la protection sanitaire du territoire et des îles Loyauté. Il sera gouverneur de la Guinée de 1908 à 1910 non sans avoir une nouvelle fois dans l'intervalle assuré en 1909 la fonction de gouverneur général par intérim du Sénégal à Dakar.

Victor Liotard est admis à la retraite le 31 décembre 1910 après trente-et-un ans de service dont quinze aux colonies. Nommé Gouverneur général honoraire des Colonies le 8 avril 1911, il décéda à Bordeaux le 22 août 1916 d'une affection rénale après avoir exercé encore des fonctions administratives à Pessac. Il était officier de la Légion d'honneur. Il est enterré au cimetière de Pont-l'Abbé-d'Arnoult, commune de Charente-Maritime, non loin du monument commémoratif de René Caillé. Un monument a été élevé à sa mémoire à Mobaye dans le Haut-Oubangui. Parmi ses publications on retiendra en particulier un important article portant sur l'ethnologie africaine : « *Les races de l'Ogooué, notes anthropologiques* » dans la Revue d'anthropologie en 1895. Le ministre des Colonies, Adolphe Messimy, rendit cet hommage à Victor Liotard pour son œuvre lors de sa promotion en 1911 au grade de Gouverneur général honoraire :

« *Au cours de sa longue et féconde carrière M. Liotard, partout où il a servi, a marqué son administration d'une façon particulièrement heureuse. Tout d'abord dans l'Oubangui comme commissaire du gouvernement il a fait respecter dans des conditions difficiles les droits de la France. Dans les bassins de l'Oubangui, du M'Bomou et du Bahr el Ghazal il a également préparé la voie à la Mission Congo-Nil dont il a été le chef réel et, par son ascendant sur ses collaborateurs et sur les populations indigènes, il a rendu possible l'arrivée de la Mission dans le bassin du Nil. Par son énergie et son tact, il a ainsi réservé à la France la possession d'un riche pays qui est devenu la colonie d'Oubangui-Chari, actuellement la plus prospère de l'Afrique Équatoriale française. En quittant l'Oubangui, M. Liotard a été placé à la tête du Dahomey. Là aussi il a su faire œuvre utile. Sous son habile gouvernement la jeune colonie a traversé une ère de prospérité économique et financière remarquable... Après un passage fructueux en Nouvelle-Calédonie, M. Liotard revenait en Afrique occidentale en étant appelé au gouvernement de la Guinée. Digne continuateur de l'œuvre du gouverneur général Ballay, il donna, comme au Dahomey, une vive impulsion aux différents services... Pendant sa*

*gestion, le commerce n'a cessé de prospérer et d'enrichir le budget local. Il convient d'ajouter que M. Liotard a été chargé à deux reprises, du 27 juin au 28 novembre 1908 et du 2 octobre 1909 au 8 janvier 1910 des fonctions de Gouverneur général intérimaire de l'Afrique occidentale française. C'est en considération de sa prestigieuse carrière et de ses éminents services que M. Liotard est nommé Gouverneur général honoraire des colonies* ».

Pour Henri Bobichon qui servit sous ses ordres, Victor Liotard demeure « *le symbole des qualités les plus pures et les plus exemplaires. Sa personnalité ennoblit l'histoire coloniale de la France car, grâce à lui, grâce à sa loyauté, à son sang-froid, à sa politique sage et habile, il n'a été nul besoin de recourir sur le territoire qu'il a administré à une expédition militaire* ».

\*  
\* \*

Victor Liotard compte sans doute parmi les grands explorateurs mais surtout il s'affirma l'un des plus sages administrateurs de l'Afrique noire française. Plein de bon sens et d'humanisme, il sut gérer des situations particulièrement délicates et s'imposer par une politique avisée de respect envers les populations indigènes et d'alliance avec les chefs locaux. Cette œuvre accomplie pacifiquement s'avéra d'autant plus efficace en cette période d'expansion coloniale. Il servit avec honneur et probité la cause de la France.

## Bibliographie

- Bobichon Henri, « Un grand pharmacien, un grand colonial, le gouverneur général Victor Liotard » in *Bulletin des Sciences pharmacologiques*, avril 1936, et *Archives de médecine navale*, t. 127, 1937.
- Cilleuls (des) Jean, « Victor Liotard, ancien pharmacien de la Marine, gouverneur général des colonies (1858-1916) » in *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, mars 1957.
- Emily Jules, *Mission Marchand, journal de route*, 1913 et Fachoda (1896-1899), 1935.
- Maignet Julien, *Marchand l'Africain*, Mame, 1940.
- Mazières (de) Anne-Claude, « La marche au Nil de Victor Liotard », thèse universitaire Aix-en-provence, s. d.
- Meresse Stéphane « Les médecins et pharmaciens de la Marine et l'exploration de l'Afrique noire au XIX<sup>e</sup> siècle », thèse de médecine, Bordeaux, 1994.
- Niauxat P.-M., « Victor Liotard », Université francophone d'été, t. 12, Jonzac, 1998.
- Taillemitte Étienne, « Une grande figure de la médecine navale, le pharmacien gouverneur Victor Liotard », Séminaire d'Histoire de la médecine navale, fascicule III, année 1981-1982.